



EUROPEAN CONVENTION
ON **HUMAN RIGHTS**
CONVENTION EUROPÉENNE
DES **DROITS DE L'HOMME**
1950 - 2025

75

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

GEC-BU(2025)3

31 mars 2025

BUREAU DE LA COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE (GEC)

27ème réunion

27 mars 2025

Rapport de réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Bureau de la Commission pour l'égalité de genre a tenu sa 27^e réunion en ligne le 27 mars 2025. La réunion est présidée par Sara SLANA (Slovénie).
2. Le Bureau adopte l'ordre du jour de la réunion.

2. Information des membres du Bureau et du Secrétariat

3. Le Bureau est informé que la Présidente de la GEC participera à la troisième réunion du Secrétaire Général avec les Président·es des Comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe, le 24 avril 2025 à Strasbourg, et que les échanges s'inscriront dans le cadre d'un processus de consultation sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe du Secrétaire Général.

3. Préparation de la 27^e réunion plénière de la GEC

4. Le Bureau examine le projet d'ordre du jour annoté de la 27^e réunion plénière de la GEC (13-15 mai 2025).
5. Concernant l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029, le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat s'agissant des projets de liste d'indicateurs et de questionnaire. Le Groupe de travail sur l'établissement de rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 finalisera les deux documents lors de sa deuxième réunion (10 avril 2025). Le projet de liste d'indicateurs et le projet de questionnaire seront ensuite présentés à la GEC pour approbation lors de sa 27^e réunion.
6. En ce qui concerne la nomination des rapporteurs et des points focaux, le Bureau est informé que Ralph KASS (Luxembourg) a démissionné de son poste de point focal pour les questions SOGIESC et accepte que Maria ELLUL (Malte), en sa qualité de point focal suppléant, assume la responsabilité de point focal principal. Il est rappelé que les points focaux soutiennent la mise en œuvre de la tâche principale ix de la GEC, telle qu'elle est définie dans son mandat : « *de promouvoir l'égalité de genre en tant que priorité visible pour l'Organisation (en interne et vis-à-vis de l'extérieur) et, à cette fin, de soutenir les organes et comités de l'Organisation pour assurer l'intégration d'une perspective d'égalité de genre dans leurs activités respectives* ». Le Secrétariat rappelle que la GEC devra nommer deux rapporteur·es (droits de l'enfant et droits des personnes handicapées) lors de sa 27^e réunion.
7. S'agissant du travail du Comité d'expert·es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI), le Bureau est informé par le Secrétariat que la consultation publique sur le projet de Recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle est en cours (du 10 mars au 28 avril 2025). La GEC sera invitée à fournir des commentaires écrits sur le projet d'exposé des motifs de la Recommandation et les délégations auront l'occasion de soulever tout commentaire sur le texte qui n'aurait pas encore été traité par le GEC/ADI-AI. Le Vice-président du GEC/ADI-AI (Radan ŠAFAŘIK, République tchèque) fournit des informations concernant la question de la coordination avec l'UE, discutée lors de la précédente réunion du Bureau. Le Secrétariat informe le Bureau que le Secrétariat conjoint de la GEC/ADI-AI s'efforce de répondre de manière proactive aux éventuelles préoccupations quant à la compatibilité du projet de Recommandation avec la législation de l'UE.
8. Le Bureau prend note que le Comité d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO) examinera une version révisée du projet de Recommandation et la première version du projet d'exposé des motifs

lors de sa 3^e réunion (3-4 avril 2025). Les versions révisées du projet de Recommandation et de l'exposé des motifs seront envoyées à la GEC pour commentaires avant sa 27^e réunion.

9. Sur le sujet des travaux de la GEC sur le développement de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre, le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la présentation de l'étude cartographique sur les mouvements anti-genre et leur impact sur la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, ainsi que du format de l'atelier qui aura lieu lors de la 27^e réunion, y compris une présentation sur la construction de récits et leur articulation fondée sur les valeurs et des discussions en petits groupes. Le Bureau note également que Katerina LEVCHENKO (Ukraine) a été désignée rapporteure sur les travaux du Groupe de travail sur le développement de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre lors de la réunion plénière de la GEC. Le Secrétariat fournit des informations sur la préparation de la 2^e réunion du Groupe de travail (11 juin 2025).

10. Concernant le suivi de la Recommandation CM/Rec(2022)17 sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, le Bureau rappelle que les membres de la GEC auront la possibilité de soulever des points en suspens sur le « Guide pratique à l'intention des autorités publiques pour soutenir la mise en œuvre de la Recommandation sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile ». Ces commentaires ne devraient pas affecter le contenu ou la formulation, en particulier, des listes de contrôle incluses dans le Guide, qui sont basées sur le texte de la Recommandation elle-même, mais pourraient porter sur d'autres aspects tels que la clarté ou la présentation.

11. S'agissant de la coopération de la GEC avec le secteur de la jeunesse, le Bureau prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'organisation de l'événement sur « L'engagement des jeunes en faveur de l'égalité de genre : Un dialogue pour une action inclusive » lors de la 27^e réunion de la GEC.

12. Le Bureau prend note que la GEC procédera à un échange de vues avec le Secrétariat du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) et l'experte chargée de préparer le projet d'étude sur la prévention et la lutte contre la discrimination intersectionnelle. Selon le mandat du CDADI, l'étude de faisabilité doit être préparée en consultation avec la GEC. L'objectif de l'échange de vues est double : donner l'occasion aux membres de la GEC d'apporter leurs points de vue, afin de veiller à ce que les considérations d'égalité de genre soient effectivement intégrées dans la version finale de l'étude, et servir d'étape préparatoire à la consultation écrite, au cours de laquelle les membres de la GEC auront l'occasion de formuler des commentaires sur l'étude une fois qu'elle aura été distribuée aux membres, participants et observateurs du CDADI pour qu'ils fassent part de leurs réactions.

13. Concernant la préparation de la 28^e réunion de la GEC (18-20 novembre 2025), le Bureau prend note de la proposition d'inclure un point à l'ordre du jour afin de considérer une nouvelle activité en 2027. Cette activité serait menée dans le cadre du livrable 12 du mandat de la GEC et consisterait en un examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prise en compte dans les actions de santé des spécificités entre hommes et femmes. Cet examen serait mené en coopération avec le Comité directeur pour les droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO). Le Secrétariat informe le Bureau que cette activité devrait également être approuvée par le CDBIO dans le cadre de son Plan d'action stratégique, qui doit être examiné en juin 2025 et adopté en novembre 2025. Le Bureau accepte cette proposition et demande au Secrétariat de présenter des informations sur cette question à la GEC lors de sa 28^e réunion.

14. Le Bureau convient que le Secrétariat organisera un échange informel avec Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux, en marge de la 27^e réunion. La Présidente présentera le rapport du Comité sur les [droits sociaux et la crise du coût de la vie](#), en mettant l'accent sur l'impact sur les femmes.

4. Autres questions

15. Le Bureau tient une discussion sur la 69^e session de la Commission des Nations Unies de la Condition de la femme (CSW) qui s'est tenue du 10 au 21 mars 2025 à New York.

5. Proposition de date pour la prochaine réunion du Bureau

16. Le Bureau convient de tenir sa prochaine réunion en ligne le 25 septembre 2025.

Participant·es :

Bureau : Sara SLANA (Slovénie), Présidente de la GEC ; Sandra LENGWILER (Suisse), Vice-présidente de la GEC ; et Radan ŠAFAŘIK, membre du Bureau (Tchèque).

Secrétariat : Caterina BOLOGNESE (Cheffe de la Division égalité de genre) ; Mathilde BARLOW (Assistante administrative) ; Flurina FREI (Conseillère politique) ; Cécile GREBOVAL (Conseillère principale en matière d'égalité de genre) ; Yanna PARNIN (Cheffe de l'unité des politiques d'égalité de genre et Secrétaire de la GEC) et Valérie POPPE (Assistante administrative principale et Co-secrétaire de la GEC).